

4^e appel à projets webséries - RTBF Interactive

Cahier des charges

Après le succès des trois premiers appels à projets, RTBF Interactive a décidé de réitérer l'expérience et lance un quatrième appel à projets pour la websérie.

L'objectif reste de permettre à de jeunes créateurs de trouver un espace de diffusion sur le web ; et de fidéliser le public de la RTBF à la websérie belge francophone en général.

RTBF Interactive propose un espace de création web pour les talents créatifs, les scénaristes, les réalisateurs et les producteurs indépendants de la FWB.

Pour rappel, le Contrat de Gestion de la RTBF et plus particulièrement son article 1 alinéas 4 & 5 et article 12.4, relatifs à l'offre de la RTBF, précise que celle-ci doit répondre aux besoins et aux habitudes de consommation de son public sur toutes les plateformes de diffusion ; et précise également que dans un contexte évolutif et dynamique, l'objet social de la RTBF vise aussi la production de services non linéaires.

Pour ce troisième appel à projet, Casa Kafka Pictures, intermédiaire Tax Shelter, complètera le financement de la RTBF par un montant de financement Tax Shelter, sous réserve de l'acceptation par la Fédération Wallonie-Bruxelles d'agrèer l'œuvre en tant qu'éligible au Tax Shelter. De cette manière, le budget octroyé pour la création de la websérie sélectionnée augmentera par rapport aux 3 premières éditions.

Critères de recevabilité des projets :

- Répondre à la règle d'écriture web : c'est-à-dire penser un scénario au ton et au rythme adapté au format d'une websérie (ton audacieux, décomplexé, impertinent... et rythme en cohérence avec le format des épisodes).
- Proposer des scénarios adaptés à la production d'une websérie en termes de jours de tournage, de disponibilité des équipes créatives (producteur, réalisateur, directeur de production, scénaristes, comédiens...) durant tout le processus de création et de production ; de circuit de production le plus court possible avec intégration de la post-production.
- La websérie sera écrite par un ou des auteurs, pool de scénaristes ou jeunes talents créatifs, dont la majorité doit avoir une proximité avec la culture belge francophone.
- Proposer un projet qui s'intègre dans l'univers de RTBF Interactive, soit un projet pensé à la base pour le web et les Réseaux Sociaux (écriture, narration, scénarisation non linéaire, interactivité, cible spécifique...).

- Déposer un projet comprenant la trame narrative générale, le synopsis de chaque épisode ; une note d'intention ; une bible ; une version dialoguée de l'épisode 1 ; une note d'intention concernant l'interactivité (voir caractéristiques des projets), les contenus dédiés pour les réseaux sociaux (Facebook, Instagram ou autres + reach potentiel) et l'activation des communautés ; un budget estimatif récapitulatif et détaillé ainsi qu'un planning de production pour le pilote et pour la saison entière de la websérie (1 + 10 épisodes).
- Etre présenté par un producteur éligible au Tax Shelter. La liquidation du financement ne pourra se faire qu'au profit de bénéficiaires dont la résidence principale, le siège social ou l'agence permanente est située en Belgique en région de langue française ou dans la région bilingue de Bruxelles-capitale.
- Les projets dont un pilote a déjà été financé lors du précédent appel à projets ne peuvent être présentés à nouveau.
- Si l'agrément Tax Shelter n'a pas été obtenu au préalable, l'engagement du producteur de la demander auprès du SPF Finances dès l'annonce de sa sélection par la RTBF.

Caractéristiques des projets:

- Genre : tous les genres sont encouragés (drame, humour, science-fiction, thriller...).
- Ton : tous les tons sont encouragés (décalé, humoristique, dramatique...).
- Les projets devront développer une proximité avec le public, être en prise directe avec la société d'aujourd'hui et démontrer un ancrage belge.
- Le comité de sélection sera également attentif à la diversité dans les personnages présentés (âge, genre, catégorie socio-professionnelle, origine, handicap).
- Les projets devront s'adresser à une audience large puisqu'ils sont destinés à une diffusion sur tous les supports interactifs de la RTBF (site web, smartphones, tablettes, réseaux sociaux, applications Smart TV et consoles de jeux, etc).
- Si l'écriture et l'œuvre doivent être en écho avec l'identité belge, elles devront également refléter des problématiques plus universelles pour favoriser leur circulation internationale sur le web en général.
- Les projets devraient développer une histoire feuilletonnante ou semi-feuilletonnante, dont le potentiel pourra perdurer sur plusieurs saisons afin de fidéliser une communauté d'internautes.
- Les projets devront être divertissants, innovants ; interactifs et/ou participatifs (storytelling parallèle, enquêtes additionnelles, spin-off réseaux sociaux, contenus dédiés pour les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, ou autres)).

Intervention financière du Fond:

Maximum 5 projets seront sélectionnés et recevront chacun une enveloppe de 10.000 euros pour l'écriture et le développement d'un épisode pilote de 5 à 7 minutes maximum.

Ces 5 épisodes pilotes maximum seront ensuite soumis au vote du public, la RTBF sélectionnant au maximum 1 projet, entre-autre sur la base de ces votes sur les réseaux sociaux et sur le site internet. La RTBF se réserve le choix final en tenant compte également des qualités d'écriture web du projet de websérie et de son potentiel de développement et de succès.

Le projet sélectionné sera financé par la RTBF à hauteur de maximum 100.000 euros, libérés par tranches successives en fonction des épisodes livrés et acceptés par la RTBF, sur la base d'un devis de production et de justificatifs des contrats d'auteurs et des paiements à ces derniers.

Le projet sélectionné sera diffusé sur les différentes plateformes interactives de la RTBF*.

Le projet sélectionné sera également financé en Tax Shelter par Casa Kafka Pictures, sous réserve de l'acceptation par la Fédération Wallonie-Bruxelles d'agrèer l'œuvre en tant qu'éligible au Tax Shelter. Le montant du Tax Shelter brut sera déterminé en fonction des ratios légaux et du type de dépenses effectuées par la maison de production.

Ce financement complémentaire à l'enveloppe de la RTBF sera de maximum 33% du budget total du projet.

Une formation personnalisée sera proposée par Casa Kafka Pictures à l'équipe du projet sélectionné.

La période précise de diffusion dépendra du projet lui-même et du planning de RTBF Interactive.

Sélection des projets:

Les 5 projets maximum seront sélectionnés par un Comité de sélection sur la base des critères d'évaluation suivants :

- Les critères créatifs, artistiques et techniques du projet ;
- L'intérêt innovant du projet pour la RTBF ;
- L'adéquation entre le montant du financement et le projet artistique ;
- L'approche web et interactive, et les propositions d'activation des communautés sur les réseaux sociaux.

Toute décision du Comité de sélection quant à la sélection sera motivée.

**Si, parmi les projets sélectionnés pour la compétition, la RTBF estime qu'aucun ne remplit ses exigences en matière de diffusion, la RTBF se réserve le droit de renoncer à son intervention financière.*

Les auteur(s) des projets sélectionnés autorisent la RTBF à disposer de tous les droits d'exploitation de contenus produits et payés par le présent Fonds et notamment, le droit de les diffuser en intégralité ou par extraits, sous une forme identique ou non, sans limite de nombre et de durée, sur l'ensemble de ses services de médias audiovisuels linéaires et non linéaires, actuels ou à venir, ainsi que sur les services de médias audiovisuels des organismes de radiodiffusion sonore ou télévisuelle auxquels elle participe, et notamment sur TV5, Arte et Euronews, par quelque mode de diffusion que ce soit, et notamment par voie hertzienne, câble, satellite ou Internet, quelle que soit l'étendue géographique couverte par ces modes de diffusion, que ce soit par ses soins ou par un opérateur technique agissant au nom et pour compte de la RTBF et par tous procédés, y compris la « video on demand », la « near video on demand » et Internet ainsi que tout autre média interactif, que ce soit gratuitement ou contre rémunération, peu importe le type de réception (privée ou publique) et le type d'appareil récepteur ou le type d'écran (fixe, mobile, écran de télévision, écran d'ordinateur, téléphone, GSM, smartphone, console de jeu, écran géant,...).

Planning prévisionnel de développement des projets jusqu'à mise en ligne :

- 1) 16 novembre 2017 : lancement de l'appel à projets et mise en ligne du cahier des charges éditorial du Fonds sur l'espace de la RTBF www.rtb.be/appelaprojets ;
- 2) 11 janvier 2018 : dépôt des projets (synopsis, note d'intention de l'auteur, note d'intention du producteur, bible, note d'intention interactive, version dialoguée de l'épisode 1, budget estimatif et planning de production de la websérie) ;
- 3) 15 février 2018 : sélection des 5 projets maximum qui recevront une enveloppe de 10.000 euros pour le développement d'un épisode pilote ;
- 4) Avril-mai 2018 : présentation et livraison des 5 épisodes pilote maximum ; mise en ligne sur le site de la RTBF pour le vote du public durant une période d'environ 10 jours
- 5) Mai 2018 : clôture des votes et sélection du projet retenu
- 6) Septembre 2018 : livraison des textes de l'ensemble de la websérie et développement du dispositif web global. L'accompagnement du travail d'écriture et de réalisation du seul projet de websérie sélectionné se fera sous la supervision artistique de la RTBF
- 7) Septembre 2018 : Financement Tax Shelter, si les conditions d'agrégation du Tax Shelter sont satisfaites.
- 8) Octobre à décembre 2018 : tournage et post-production
- 9) Janvier 2019 : livraison de la websérie
- 10) Janvier-février-mars 2019 : Diffusion

Comment soumettre un projet ?

- 1) Les producteurs indépendants intéressés par cette initiative de production peuvent envoyer pour le jeudi 11 janvier 2018 à 12H00 un dossier de candidature en vue de la sélection de leur projet. Ce dossier devra comprendre :
 - Un synopsis court (5 à 10 lignes) du pilote ;
 - La trame générale de la saison complète (une page maximum) ;
 - Une note d'intention de l'auteur principal (univers de la websérie, enjeux, ton,...) ;
 - Une note d'intention du producteur (potentiel et adéquation de la websérie à la demande) ;

- Une bible de la websérie (personnages, lieux, moodboard...);
- Une note d'intention concernant les possibilités interactives, l'animation des réseaux sociaux et l'activation des communautés, les contenus dédiés produits pour les réseaux sociaux. Cette note devra comprendre une estimation du « reach » potentiel de la websérie (estimation de la taille de la communauté qui pourra être créée sur les réseaux sociaux);
- Une version dialoguée de l'épisode pilote;
- Un budget récapitulatif et détaillé du pilote et de la saison complète de la websérie (1 pilote + 10 épisodes);
- Un planning de production de la websérie.

Les dossiers doivent être envoyés à l'adresse webcreation@rtbf.be. Un accusé de réception du dossier sera transmis.

- 2) Les projets considérés comme recevables seront examinés par le Comité de sélection.